

## MAURIENNE

# Céline Bulteau et Jeanne Garrouste en résidence artistique au théâtre

Une politique culturelle ne saurait se limiter à recevoir des spectacles ou des concerts en oubliant la création. Il existe heureusement le système de la résidence artistique, c'est-à-dire l'octroi temporaire d'un espace à un artiste ou un groupe d'artistes, pour préparer un spectacle en bénéficiant, dans des conditions réelles, d'un équipement performant. Le théâtre Gérard-Philipe reçoit ainsi régulièrement des artistes en résidence, pour une durée moyenne de 3 jours (cela peut aller jusqu'à une semaine). Ils apprécient non seulement l'espace d'une vraie scène, mais aussi l'excellente acoustique, recherchée par les groupes musicaux. En échange, ils s'engagent à donner ensuite un spectacle.

Du 27 au 29 janvier c'est Céline Bulteau qui était en résidence, une circassienne bien connue du public mauriennais qui la suit depuis ses débuts avec La Piste en Herbe. Elle a fait bien du chemin depuis et on a pu apprécier ses talents dans de nombreux spectacles, comme celui, plein de poésie et de grâce aérienne, qu'elle a donné dans le cloître au mois de juillet 2019. Pour cette résidence elle était accompagnée de Jeanne Garrouste, avec qui elle a déjà travaillé mais jamais en Maurienne. Elles préparent un spectacle qui n'a pas encore de nom : « *un duo, du haut vers le bas, du haut en bas* », disent-elles dans un sourire. Et plus sérieusement : « *on travaille sur les différents points de vue,*



Céline Bulteau et Jeanne Garrouste en pleine préparation de leur prochain spectacle.

*le fait d'être grand ou petit, on ne voit pas la même chose* ».

La première sera le 21 février à Brides-les-Bains, le 27 février à La Toussuire. La date pour Saint-Jean n'est pas encore fixée. On le retrouvera aussi au festival "Le spectacle est dans la rue" à La Toussuire, du 9 au 14 août 2020. Elles ont apprécié

en tout cas le lieu et l'équipe accueillante, disponible et compétente, ainsi que la rapidité avec laquelle on a accédé à leur demande. Les candidats à ces résidences peuvent s'adresser à [cea@saintjeandemaurienne.fr](mailto:cea@saintjeandemaurienne.fr) en précisant comme objet : "résidence".

Pierre Dompnier